



## Soirée des vœux 2019



La cérémonie des vœux s'est tenue le samedi 12 janvier 2019 à la salle des fêtes. Comme à l'accoutumée, le 1<sup>er</sup> adjoint a présenté les vœux du Conseil Municipal au Maire et à sa famille.

L'intervention du Maire a commencé par un appel à participer au grand débat national, initié par le Président de la République, précisant que les violences que vivait le pays n'étaient pas admissibles. Il est ensuite revenu sur la commémoration du centenaire de l'Armistice félicitant Monsieur BECQUET, Président de l'association « de la Somme à Bellefontaine », très investi sur ces commémorations et le devoir de mémoire.

Le maire, soucieux de vérité, a indiqué que tout ce qui avait été annoncé lors des vœux 2018 n'avait pu être réalisé. En effet, et malgré des travaux ne datant que de 2013, la réouverture de la supérette a nécessité des travaux importants et onéreux (33 260€), de nombreuses malfaçons ayant été constatées. Sachant qu'aucune assurance n'avait été prise lors de la construction initiale de ce bâtiment, tous les travaux ont dû être pris en charge par la commune.

Pour cette année 2019, le maire a annoncé la sonorisation contrôlée de la salle des fêtes, la réfection de la toiture de la maison de maître située en face de la mairie et une étude de sécurisation et d'aménagement routier de la commune. Le Conseil Municipal aura également à se positionner sur la vente d'un logement pour renflouer les

finances et permettre ainsi la réfection devenue nécessaire d'autres bâtiments.

Une partie de l'intervention a également été consacrée aux travaux d'embellissement du cimetière (bâche végétalisée sur le talus séparant l'ancien et le nouveau cimetières, rampe d'escalier), tout en déplorant le fait que des déchets soient jetés négligemment au pied de la croix, des réceptacles ayant été construits à l'entrée et au fond du cimetière pour ces divers déchets.

Le maire a ensuite remercié tous les bénévoles qui participent à la bonne tenue de la foire Saint Adhéland ainsi que tous les bénévoles qui animent la vie communale via leur investissement dans les associations. Des remerciements ont également été adressés aux deux enseignantes qui œuvrent dans notre école pour la grande satisfaction des élèves et de leurs parents. 4 niveaux par classe ce n'est pas évident !

La parole a ensuite été donnée à Monsieur BABAUT, Président de la Communauté de Communes. Monsieur BABAUT a évoqué le contournement de Daours. Il a souligné que lorsque les finances le permettaient encore, la conseillère générale et la municipalité de l'époque, avaient, par leurs exigences, laissé passer l'opportunité et qu'aujourd'hui la déviation de notre commune n'était plus une priorité du département. Il a également demandé que la complicité affichée au début des mandats entre les communes de Daours et de Vecquemont redevienne d'actualité.

Comme de tradition, la soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois élaborée par les boulangers de la commune.



# Brèves...

## ► Grand débat national

À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un grand débat national sur quatre thèmes qui couvrent des grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté. Ce grand débat devrait se tenir jusqu'au 15 mars 2019.

Un cahier est à votre disposition en mairie, aux heures habituelles d'ouverture, pour exprimer vos remarques, observations, revendications et propositions pour tendre, à l'issue de cette grande consultation, vers une société apaisée et solidaire. Bien évidemment, et au-delà des thèmes proposés, toutes les contributions sont les bienvenues.



Monsieur Jean-Claude LECLABART, Député, participera aux 7 débats organisés sur notre circonscription dans le cadre de ce Grand débat national. Dans notre secteur, il sera présent au débat qui se tiendra à Ribemont sur Ancre le Vendredi 15 mars dès 19h30.

## ► Des nids de frelons asiatiques dans notre commune

Si vous soupçonnez la présence de frelons asiatiques, contactez au plus vite **le service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture** au **03.22.97.80.80** (ouvert 7 jours/7, 24 heures/24). Tout signalement peut également être fait en envoyant un mail à [pref-defense-protection-civile@somme.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@somme.gouv.fr).

En cas d'urgence, appelez le 18.

Il est recommandé de ne pas agir seul, le frelon asiatique étant une espèce dangereuse en terme de sécurité publique et pour l'environnement : il est classé dans la liste des dangers sanitaires pour l'abeille domestique. Pour rappel, les interventions des professionnels sont gratuites tant sur le domaine privé que public.

C'est le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de la Somme (GDSA80) qui détermine s'il s'agit bien des frelons asiatiques et de leur nid. Après confirmation de la nature des insectes et la localisation du nid, la destruction est l'affaire du SDIS80 (pompiers) qui intervient à l'aide d'un pistolet insecticide longue portée qui n'impacte pas l'environnement.



## ► Erratum liste électorale

La loi 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénove les modalités d'inscription sur les listes électorales. La circulaire ministérielle du 12 juillet 2018 précise les modalités applicables sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 décembre 2019. En conséquence il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019 pour les élections européennes du 26 mai 2019.

Le 31 mars étant un dimanche, la mairie sera donc ouverte le samedi 30 mars 2019 de 10h00 à 12h00 pour permettre les inscriptions de dernière minute.

Pour les élections prévues à compter du 2 janvier 2020 et notamment les municipales de 2020 dont la date n'est pas encore connue, l'inscription sur les listes électorales pourra avoir lieu jusqu'au sixième vendredi précédent le scrutin.

## ► Eclairage public : Des économies

Nous sommes aujourd'hui en mesure de chiffrer très précisément les économies réalisées grâce à la coupure de l'éclairage public la nuit de 23h00 à 5h00.

C'est en 2016 que nous avons pris cette mesure. Ayant connaissance aujourd'hui des bilans d'énergie électrique consommée en 2017 et 2018, nous sommes en mesure de communiquer les économies réalisées par rapport à 2015, dernière année de référence.

2017 : Economie réalisée de 4 800€

2018 : Economie réalisée de 4 600€



## Une maison de santé pluridisciplinaire en projet



Soucieux de proposer une offre de soins pluridisciplinaire, nous travaillons actuellement à la création d'une maison de santé. Nous réfléchissons à son implantation, l'administration nous interdisant toute construction en dehors des limites actuelles constructibles du village pour ne pas empiéter sur les terres agricoles.

Notre choix est de proposer un projet qui permette une offre de soins avec des professionnels de diverses spécialités et accessible au plus grand nombre.

Au fil de nos réflexions, il a paru important d'être vigilant sur le choix du lieu d'implantation de cette maison de santé. En effet, la visibilité de cette maison est un critère essentiel pour les professionnels appelés à y travailler. Une fois la faisabilité du projet finalisée le Conseil Municipal se prononcera sur cette maison médicale pluridisciplinaire.

## Journée citoyenne : Faire ensemble pour mieux vivre ensemble.

Le revêtement du parquet de la salle des fêtes a besoin d'un bon lifting. Ponçage et vitrification sont nécessaires.

Nous vous proposons donc d'organiser cette réfection durant les vacances de Pâques 2019 dans le cadre des journées citoyennes. La durée du chantier, eu égard à la mise en œuvre du vitrificateur, sera de 4 jours. Vous pouvez consacrer une demi-journée, quelques heures alors inscrivez-vous en Mairie (03 22 48 37 30).

C'est quoi « la journée citoyenne » ?

Chaque année, les habitants d'une commune ou d'un quartier se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés (chantiers d'amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, valorisation de l'histoire et du patrimoine, contribution aux projets associatifs, projets culturels...), dans des lieux symboliques utiles à tous.

Cette démarche s'illustre par sa forte dimension participative puisque le choix des travaux à réaliser et l'organisation de la Journée citoyenne résultent de la collaboration entre les habitants (citoyens, associations, entreprises), les élus du Conseil Municipal et les services de la commune. Cette initiative, portée par les communes, les agents municipaux et les partenaires locaux (associations, entreprises, artisans, commerçants...), favorise l'échange entre les habitants, toutes générations confondues, et crée un lien fort et fédérateur, plaçant le citoyen en tant que véritable acteur de sa commune.

Chaque habitant est le bienvenu.

Par ailleurs, les agents municipaux ainsi que les partenaires locaux volontaires (associations, entreprises...) peuvent également se mobiliser.

La commune se place dans un rôle d'accompagnant, c'est l'implication des habitants qui donne toute sa valeur à ces journées citoyennes.

Nous vous donnons donc rendez vous les 15, 16, 17 et 18 avril 2019 dès 9h00 à la salle des fêtes. Pour une bonne organisation de ces journées pensez à vous inscrire en mairie.



## Une école en mouvement...

A la grande satisfaction des parents d'élèves conviés à une réunion courant février, les deux enseignantes de notre école relèvent le défi de 2 classes à 4 niveaux. Nombre d'actions permettent notamment aux élèves de découvrir de multiples activités qui s'inscrivent ensuite dans le déroulé pédagogique.

Citons par exemple la visite de l'entreprise Roquette par les CE et CM, l'accueil régulier des élèves à la bibliothèque municipale où ils viennent écouter une histoire lue par les bénévoles et peuvent ensuite échanger sur leurs impressions.

Pour les plus grands, chaque séance est suivie d'un prêt d'un ou plusieurs livres. Des moments fort appréciés par tous, enfants, enseignants et bénévoles.

Alors n'attendez plus pour inscrire vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire. Renseignements auprès de la mairie.

**MARIAGES**



16 juin 2018  
30 juin 2018  
18 juillet 2018

BARDET Vincent - EL GARTI Leïla  
BRISSET Antonin - GOBO GOMEZ Mauren  
BARDET Olivier - NEM Marina

**NAISSANCES**

22 février 2018  
04 avril 2018  
04 avril 2018  
11 juin 2018  
21 juin 2018  
25 juin 2018  
02 aout 2018  
08 aout 2018  
12 décembre 2018  
17 décembre 2018

SOUART DACQUET Zélie  
CIMAROSTI Adaline  
CAPART Lya  
VILBERT Michaëla  
FACQ Soan  
GAFFET Nathaël  
FERREIRA Luca  
CARRIER Léonard  
FOURÉ Amélia  
BOISDIN Judith



**DECES**



09 aout 2018  
20 aout 2018  
26 aout 2018  
06 septembre 2018  
20 octobre 2018

LEJEUNE Marie-Thérèse  
MERCIER Denise  
QUENTIN Fernande  
BOUTHORS Paul-André  
WAMBERGUE Anne-Michèle

Colonie d'été à MARVEJOLS

Cette colonie est ouverte aux jeunes de 11 à 17 ans.

Plutôt que de proposer une semaine fin juillet comme les années précédentes, nous avons décidé de vous laisser le choix de la semaine. A l'aide du questionnaire inséré dans ce journal, vous pouvez nous indiquer votre préférence sur les 3 périodes proposées, deux en juillet et une en aout. Vous pouvez choisir de vous positionner sur une, deux voire les trois semaines, sachant que la semaine retenue sera celle qui aura obtenue le plus de suffrages.



Marvejols, en Lozère, sera le lieu d'accueil. Au programme : Via ferrata, randonnées, kayak, piscine, quad ou moto ... De quoi passer une semaine très animée et riche en activités.

Alors n'hésitez plus, le cout facturé aux enfants étant de 285€ pour les foyers imposables et 245€ pour les non imposables, ce serait dommage de s'en priver. Le cout réel de cette semaine est de 530€ mais la commune a décidé de prendre à sa charge la différence. De plus vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide supplémentaire telle que les bons de la CAF, voire d'une participation de votre CE... Alors à vos stylos et retournez nous rapidement l'encart de ce journal.